

## Un mois d'occupation du collège des Gratte-Ciel pour héberger une famille à la rue.

Depuis lundi 9 octobre, le collège des Gratte-Ciel Mûrice Leroux est occupé pour offrir un hébergement d'urgence à une famille en demande d'asile (voir ci-joint notre précédent communiqué)

La situation n'a hélas pas évolué depuis. Une audience le 17 octobre en préfecture avec des représentantes de collectif Jamais sans toit dont une du collectif du collège n'a apporté aucune solution au mépris du droit et d'un minimum d'humanité.

Face à la carence de l'État, nous en appelons à tous les services publics compétents (métropole, mairie de Villeurbanne...) pour trouver un hébergement décent et en urgence pour cette famille de 7 personnes dont deux très jeunes (moins de 3 ans et 10 mois).

**En attendant une solution, le collège restera occupé.** La solidarité a aussi un coût, et une cagnotte a été mise en ligne pour venir en aide financièrement à cette famille : <https://www.cotizup.com/jst-mlrdmt>

La situation au collège n'est hélas pas un fait isolé dans l'agglomération lyonnaise où plus de 300 enfants sont hébergés dans des établissements scolaires occupés. Nous dénonçons d'ailleurs l'inacceptable expulsion du squatt Pyramide dans le 7<sup>e</sup> arrondissement de Lyon à deux jours de la trêve hivernale qui a mis à la rue plus de 200 personnes dont des enfants.

Avec tous les collectifs Jamais Sans Toit, nous continuerons la lutte. **Plus que jamais, nous exigeons que le droit à l'hébergement soit respecté et que pas un enfant ne dorme à la rue.**

À Villeurbanne,  
Le 8 novembre

